

Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



CAS : 28

DATE : janvier 2012

PATIENT : femme, 33 ans, droitnière



Plainte subjective : la patiente a appelé le cabinet pour une consultation téléphonique. Elle explique qu'on lui a récemment diagnostiqué des **vertiges et des acouphènes**. Elle déclare qu'au début du mois de décembre, elle a commencé à ressentir une sensation d'oreilles bouchées. Après une semaine sans évolution, elle s'est rendue dans une clinique sans rendez-vous où on lui a dit qu'elle avait du liquide dans les oreilles et que cela allait disparaître tout seul. Elle indique qu'après Noël, elle a commencé à avoir des vertiges et que trois d'entre eux l'ont incitée à retourner à la clinique sans rendez-vous où on lui a prescrit des médicaments. Environ deux semaines avant cette conversation téléphonique, elle indique avoir eu un sévère épisode de vertige au travail, lequel a commencé par « une sorte de très forte sonnerie, puis la pièce s'est mise à tourner ». Elle déclare qu'elle a dû s'allonger et qu'elle n'était plus en état de travailler pendant environ 1 heure et demie. Elle rapporte que, depuis cet incident, elle a constamment l'impression d'avoir les oreilles bouchées, des difficultés à entendre et de légers vertiges. On lui a diagnostiqué des vertiges et on l'a orientée vers un ORL et éventuellement vers une IRM. Sachant qu'elle n'avait jamais eu de problèmes d'oreilles auparavant, elle souhaitait obtenir un deuxième avis pour expliquer ses symptômes.

Organes affectés : les deux oreilles internes (affecte l'audition)

Feuillet embryonnaire : ectoderme

Centre de contrôle au cerveau : région temporo-basale

Organes affectés : organe vestibulaire (affecte l'équilibre)

Feuillet embryonnaire : ectoderme

Centre de contrôle au cerveau : région temporo-basale

Explication de la GNM : les deux oreilles internes : conflit auditif ; conflit lié au fait de ne pas vouloir entendre quelque chose. Symptômes : bourdonnements d'oreilles ou acouphènes durant la **Phase de Conflit Actif** ainsi que lors de l'activation d'un **rail** lié à ce que l'on ne souhaite pas entendre ; perte auditive temporaire durant la **Phase de Guérison**. **Organe vestibulaire : conflit de chute ou conflit de voir quelqu'un chuter, au sens propre comme au sens figuré.** Symptômes : les vertiges ou la tendance à tomber et à perdre l'équilibre surviennent durant la **Phase de Conflit Actif** et la **Crise Épileptoïde**. La patiente semble dérouler deux Programmes Biologiques Spéciaux différents dont les symptômes de leurs Crises Épileptoïdes se sont manifestés lorsqu'elle était au travail il y a deux semaines. Elle est actuellement en **Guérison en Suspens** avec l'existence de possibles **rails**. Elle devra identifier le conflit originel pour pouvoir terminer les Programmes Biologiques Spéciaux.

Compréhension de la GNM : la patiente a compris que son conflit devait être lié à son travail. Elle rapporte qu'en décembre, lors d'une réunion du personnel, elle a découvert et « entendu » que son responsable recevait des primes en fonction du montant des ventes qu'elle réalisait. Elle admet avoir été choquée d'entendre cela, car elle ne touche aucune prime lorsqu'elle décroche un contrat et c'est son responsable qui est récompensé (**son DHS affectant l'oreille interne**). Elle a trouvé cela injuste et a été contrariée par cette situation, car, cette année-là, les objectifs de vente ont été dépassés. En apprenant l'existence de ces primes, elle déclare s'être également sentie « rejetée » et « mise sur la touche » par son responsable, car ses efforts n'étaient pas reconnus (**son conflit de « chute » provoquant les vertiges**). Elle indique que pendant les jours suivants, au travail, elle a souvent parlé de cette nouvelle information avec colère à ses collègues, ce qui la maintenait « sur les rails » au travail. Elle se souvient que, juste avant son épisode de vertige, elle avait dû couvrir les erreurs de son responsable, lesquelles avaient été remarquées par la direction. Elle a déclaré s'être sentie vengée par la révélation des agissements de son supérieur, ce qui a probablement provoqué sa Crise Épileptoïde au bureau. Je l'ai encouragée à faire le rapprochement sur le plan émotionnel entre ses symptômes et le stress vécu à son travail, et à tourner la page sur cette situation. Elle a indiqué que son responsable était actuellement en vacances et qu'à son retour, elle lui ferait part de ses problèmes.

Résultats : j'ai reçu un message de la patiente trois jours plus tard, m'informant qu'elle entendait normalement et qu'elle ne souffrait plus de vertiges ni de bourdonnements d'oreilles depuis notre conversation. Après un nouvel appel téléphonique de suivi un mois plus tard, elle a déclaré ne plus avoir aucun problème aux oreilles et avoir décidé d'annuler son IRM et son rendez-vous chez l'ORL. À noter que, depuis, son responsable a été licencié et elle a été promue à son poste dans l'entreprise.

Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »

Source : www.LearningGNM.com